





Fiche signalétique

SIMDUT (Pictogrammes)	SIMDUT (Classification)	Équipement de protection individuelle
 	Classe A: Gaz comprimé. Classe D-1B: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TOXIQUE). Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE). Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).	

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit / Nom commercial	Aérosol chlorinated HD brake parts cleaner	Code d'article du produit correspondant	35-615PRES
Synonyme	Non disponible.	No CAS	Non applicable.
Famille chimique	Solvant.	Date de validation	20/10/2009.
Formule chimique	Non applicable.	Date d'impression	20/10/2009.
Fabricant	Recochem inc. 850, montée de Liesse Montréal (Québec) H4T 1P4 (514) 341-3550 www.recochem.com	<u>En cas d'urgence</u>	Recochem Inc. Communications and Regulatory Affairs Department (905) 878 5544
Utilisations	Non disponible.		

Section 2. Identification des risques

Vue d'ensemble des situations d'urgence	ATTENTION! PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX. RISQUE DE CANCER - CONTIENT UNE SUBSTANCE QUI PEUT PROVOQUER LE CANCER. Peut être nocif en cas d'ingestion. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Contient une substance susceptible d'endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur des animaux. Contient des substances pouvant causer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition. Laver abondamment après usage.
Effets potentiels aigus sur la santé	Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes. Dangereux par la voie d'exposition suivante: de contact cutané (corrosif, irritant), contact avec les yeux (irritant, corrosif), d'ingestion, d'inhalation (irritant pour les poumons, action corrosive sur les poumons). Une importance surexposition peut causer la mort.
Note au médecin	Non disponible.

Suite à la page suivante

**Section 3. Composition et information sur les ingrédients****Canada**

Nom	Numéro CAS	%
Perchloroethylene	127-18-4	60 - 100
Chlorure de méthylène	75-09-2	7 - 13
Dioxyde de Carbone	124-38-9	1 - 5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 60 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau	En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation	Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Note au médecin traitant	Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Produits de la combustion	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone composés halogénés Halogénures de carbonyle
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Risques d'incendie	produits de décomposition inclus, phosgène, gas chlore, acide hydrochlorique, vapeur d'hydrocarbone.
Risques d'explosion	Non disponible.

Suite à la page suivante

**Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

Petit déversement ou fuite Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Fuite ou déversement important Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer du gaz. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

Entreposage Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Système de contrôle technique Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Protection individuelle

Yeux Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée ou aux poussières.

Corps L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Respiratoire Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

États-Unis

Suite à la page suivante

**Nom du produit**

Chlorure de méthylène

Limites d'exposition**ACGIH TLV (États-Unis, 1/2008).**

TWA: 50 ppm 8 heure(s).

TWA: 174 mg/m³ 8 heure(s).**OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).**

STEL: 125 ppm 15 minute(s).

TWA: 25 ppm 8 heure(s).

OSHA PEL Z2 (États-Unis, 11/2006).

STEL: 125 ppm 15 minute(s).

TWA: 25 ppm 8 heure(s).

Limites d'exposition professionnelle

Ingredient	Nom de la liste	MPT (8 hours)			LECT (15 mins)			Ceiling			Notations
		ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	
Chlorure de méthylène	US ACGIH 1/2008	50	174	-	-	-	-	-	-	-	
	AB 6/2008	50	174	-	-	-	-	-	-	-	
	BC 6/2008	25	-	-	-	-	-	-	-	-	
	ON 6/2008	50	175	-	-	-	-	-	-	-	
	QC 6/2008	50	174	-	-	-	-	-	-	-	

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide.	Odeur	Odeur d'hydrocarbure chloré. [Fort]
Poids moléculaire	Non applicable.	Goût	Non disponible.
pH	Non disponible.	Couleur	Incolore. [Pâle]
Point d'ébullition/condensation	39.8 à 121°C (103.6 à 249.8°F)	Volatilité	Non disponible.
Point de fusion/congélation	Non disponible.	Vitesse d'évaporation	>1 (acétate de butyle = 1)
Densité relative	1.55 à 1.59	Seuil de l'odeur	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.	Viscosité	Non disponible.
Densité de vapeur	>1 [Air = 1]	Solubilité	Soluble dans les substances suivantes: éther diéthylique et acétone. Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Contenu de COV	0 % (w/w) [ISO 11890-1]	Autres propriétés	Non disponible.

Le produit est: Ininflammable.**Température d'auto-inflammation** Non disponible.**Point d'éclair** Non disponible.**Limites d'inflammabilité** Non disponible.**Suite à la page suivante**


**Risques d'incendie en
présence de substances
diverses**

Ininflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique. produits de decomposition inclus, phosgene, gas chlore, acide hydrochlorique, vapeur d'hydrocarbone.

Section 10. Stabilité et réactivité
Stabilité Le produit est stable.

Conditions d'instabilité Non disponible.

**Incompatibilité avec
différentes substances** Non disponible.

**Produits de décomposition
dangereux** Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie
Canada
Toxicité aiguë

Perchloroethylene	CL50 Inhalation Vapeur	Souris	5200 ppm	4 heures
	DL50 Orale	Rat	2629 mg/kg	-
Chlorure de méthylène	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	76000 mg/m ³	4 heures
	DL50 Orale	Rat	985 mg/kg	-

Toxicité chronique
Cancérogénicité
Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
Chlorure de méthylène	A3	2B	-	+	Possible	+

Mutagénicité
Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité
Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction
Conclusion/Résumé : Non disponible.

**Section 12. Information sur l'écologie**

En cas de déversement accidentel dans l'environnement, voir la Section #6 : « Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle » qui suggère des instructions.

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Canada**Écotoxicité en milieu aquatique**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Chlorure de méthylène	Aiguë CE50 99000 à 121500 ug/L Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - 49 mm - 1.04 g	96 heures
	Aiguë CL50 108500 à 130900 ug/L Eau de mer	Crustacés - Palaemonetes pugio - Juvenile (Fledgling, Hatchling, Weanling) - 20 mm	48 heures
	Aiguë CL50 220000 à 330000 ug/L Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - <24 heures	48 heures
	Chronique NOEC 130 ppm Eau de mer	Poisson - Cyprinodon variegatus - Juvenile (Fledgling, Hatchling, Weanling) - 8 à 15 mm	96 heures

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Biodégradabilité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Section 13. Considérations lors de l'élimination**Information sur les déchets**

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Suite à la page suivante



Section 14. Information relative au transport

Canada Classification pour le TMD

Classe	-	No placard (handling and hazard label) required.
Classe secondaire	-	
Appellation Réglementaire (Canada) (TMD)	-	
Numéro NU	Non réglementé.	
Groupe d'emballage	-	
Dispositions particulières	Dans des contenants d'une capacité de 1 L (1Kg) ou moins, ce produit est classé comme « Bien de consommation » selon les règlements du TMD.	

Classification IMDG

Classe	-	No placard (handling and hazard label) required.
Classe secondaire	-	
Appellation Réglementaire IMDG	-	
Numéro NU	Not regulated.	
Groupe d'emballage	-	
Polluant marin	Not a pollutant.	
Dispositions particulières	<u>Remarks</u> In containers of 1 L (1Kg) capacity or less this product is classified as a "Limited Quantity" under IMDG regulations	

États-Unis DOT (Classification)

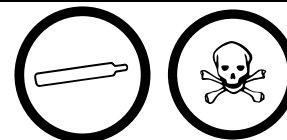
Classe	ORM-D	No placard (handling and hazard label) required.
Classe secondaire	-	
Appellation Réglementaire (États-Unis) DOT	Non disponible.	
Numéro NU	Non disponible.	
Groupe d'emballage	-	
Dispositions particulières	Dans des contenants d'une capacité de 1 L (1Kg) ou moins, ce produit est classé comme « Bien de consommation » ORM-D, selon les règlements du DOT.	

Association du transport aérien international (IATA) Pour la classification et les règlements reliés au transport aérien, veuillez référer à la dernière édition des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses de la IATA.

Suite à la page suivante

Section 15. Information réglementaire**Classification SIMDUT
(Canada)**

Classe A: Gaz comprimé.
Classe D-1B: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TOXIQUE).
Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).
Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

**Liste intérieure des
substances (LIS) du
Canada**

Ce produit et / ou tous ses composants apparaissent sur la LIS.

**Classification HCS
(États-Unis)**

Cancérogène
Effets sur les organes cibles

**Listes de réglementations
des États-Unis**

Ce produit et / ou tous ses composants apparaissent sur la liste d'inventaire de la TSCA.

**Hazardous Material
Information System
(États-Unis)**

Santé	2
Inflammabilité	0
Réactivité	0
Protection individuelle	B

**National Fire
Protection
Association (États-
Unis)**

	Inflammabilité
Santé	Réactivité
Danger spécifique	

Section 16. Renseignements supplémentaires

Validé et vérifié par Compliance and Technical Information Manager le 20/10/2009 Tel.# 905-791-1788.

Imprimé le 20/10/2009.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses filiales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

**Les fiches signalétiques sont disponibles à
www.recochem.com**